



GUIDE D'INTRODUCTION À L'IMPLANTATION DE PÂTURAGES EN PRODUCTION OVINE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION



LE PÂTURAGE, C'EST L'ART DE FAIRE SE RENCONTRER LE MOUTON ET L'HERBE AU BON MOMENT.

Modification d'une citation d'A. Voisin, 1957

Réalisation

Stéphanie Landry, agronome

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

Document réalisé à la suite du stage en agronomie de Maryann Proulx, MAPAQ

Collaboration

Marie-Ange Therrien, agronome

Éric Lepage, agronome

Olivier Brassard, agronome

Marika Savoie, agronome

et France Bélanger, agronome

MAPAQ

Révision linguistique

Méllissa Guay

Conception graphique

Direction des communications

Photographies

Éric Labonté et Maryann Proulx, MAPAQ

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-555-01255-4 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
Pourquoi faire du pâturage.....	5
Mise en garde.....	5
MISE EN APPLICATION D'UN SYSTÈME DE PÂTURAGE ÉTAPE PAR ÉTAPE	6
Étape 1 : Déterminer la superficie nécessaire	6
Étape 2 : Planifier l'installation de clôtures et de l'électricité	9
Étape 3 : Prévoir un bon système d'abreuvement	13
Étape 4 : Offrir des abris	16
Étape 5 : Limiter la prédatation	16
Étape 6 : Gérer le parasitisme.....	17
Étape 7 : Choisir les plantes fourragères	17
CONCLUSION	18
RÉFÉRENCES UTILES	19

INTRODUCTION

L'utilisation des pâturages est répandue dans le monde, mais peu valorisée au Québec en production ovine. Alors, comment mettre de l'avant les avantages de cette pratique sans affecter la productivité et la régie des troupeaux? Comment tenir compte des préoccupations de ceux qui souhaitent se réapproprier l'art du pâturage?

Intégrer le pâturage dans la gestion d'un troupeau d'ovins, c'est assurément changer quelques habitudes. Pour ce faire, il est essentiel de développer son sens de l'observation. Le choix des plantes, la gestion des parcelles et la santé des animaux seront au cœur des défis complexes à relever. Néanmoins, on dit qu'un éléphant se mange une bouchée à la fois. Ce guide d'introduction met donc la table, étape par étape, pour l'implantation d'un pâturage visant à répondre aux besoins de 50 brebis sans agneau.

Tout d'abord, il est important de saisir la différence entre faire la gestion du pâturage et offrir un accès à l'extérieur aux animaux par l'entremise d'un parc d'exercice. Par définition, le **pâturage** permet de satisfaire les besoins alimentaires des animaux, alors qu'une **cour d'exercice** procure un moins bon rendement, mais demeure profitable pour le bien-être des animaux avec l'ajout de fourrages. Un parc d'exercice peut jouer le rôle de zone de transition avec la gestion des parcelles de pâturage.

Selon le Règlement sur les exploitations agricoles (REA), une cour d'exercice se distingue d'un pâturage par un apport annuel de phosphore supérieur aux dépôts maximaux mentionnés dans les abaques de l'annexe I du REA pour les prairies et les pâturages. Le calcul de l'apport de phosphore, par l'entremise des déjections animales, doit tenir compte du nombre d'animaux et de la durée de leur séjour.

À LIRE

[Guide de référence du Règlement sur les exploitations agricoles \(gouv.qc.ca\)](#)

Dans le présent document, il est davantage question de gestion optimale des pâturages.

POURQUOI FAIRE DU PÂTURAGE

L'utilisation du pâturage est avantageuse sur plusieurs plans.

1. Aspect économique

Le pâturage permet de réduire les coûts et le passage des outils mécanisés. Bien que des travaux de préparation du sol et de semis soient tout de même requis, les animaux y consomment eux-mêmes les fourrages, ce qui évite de devoir récolter et servir ceux-ci. De plus, les animaux épandent leurs déjections dans les parcelles au fur et à mesure qu'ils s'y déplacent, ce qui réduit une partie de l'écurage des bâtiments, l'entreposage des déjections et l'épandage aux champs.

2. Aspect environnemental

Une diminution du nombre de passages de la machinerie signifie une production moindre de gaz à effet de serre et une plus faible compaction des sols. L'utilisation de pâtures en production ovine contribue aussi à réduire l'utilisation de pesticides et d'engrais azoté. Enfin, le couvert végétal constant limite l'érosion du sol et le lessivage des éléments fertilisants vers les sources d'eau.

3. Biodiversité

Cette pratique accroît la biodiversité en favorisant un habitat propice à plusieurs espèces (faune, flore, vie dans le sol). Le taux de matière organique du sol est maintenu, ce qui lui permet de retenir davantage d'eau et d'éléments fertilisants. Le sol est alors plus résilient à l'égard des changements climatiques.

4. Bien-être animal

Sortir les animaux au pâturage permet de réduire la pression de l'élevage en bâtiment. Cela simplifie le nettoyage et la gestion des mouches en bergerie, qui sont des vecteurs importants de maladies. De plus, l'exercice physique procure aux brebis une meilleure santé globale et peut faciliter les agnelages ainsi qu'accroître les performances techniques.

MISE EN GARDE

Pour tirer profit de tous ces avantages, il faut cependant bien gérer le parasitisme, la prédatation et la rotation des parcelles. Il est aussi essentiel d'accorder une attention particulière aux maladies observées au pâturage, comme le piétin dans des conditions de sols humides. Il importe de prévoir un corral pour réaliser les diverses manipulations efficacement. De plus, une bonne compréhension du comportement animal, tant dans ses habitudes de consommation qu'au regard de ses déplacements, facilitera le tout.

MISE EN APPLICATION D'UN SYSTÈME DE PÂTURAGE ÉTAPE PAR ÉTAPE

ÉTAPE 1 : DÉTERMINER LA SUPERFICIE NÉCESSAIRE

Il existe plusieurs modèles de gestion des pâturages. Les approches les plus courantes sont celles en bandes, en rotation ou en continu. Ce guide propose le pâturage en rotation, qui représente un bon compromis entre le temps requis pour la gestion des pâturages et le rendement fourrager. Le pâturage en rotation consiste à laisser les animaux paître quelques jours dans une parcelle délimitée à l'intérieur d'un périmètre extérieur. Une fois l'herbe broutée jusqu'à environ 8 cm de hauteur, les animaux sont retirés puis amenés dans une autre parcelle et ainsi de suite, pour ultimement revenir à la parcelle initiale.

Le temps écoulé entre deux passages dans la même parcelle se nomme la période de repos, laquelle doit être suffisante pour permettre aux plantes de repousser et d'accumuler des réserves sans s'épuiser. Cette période varie durant l'été, demandant une gestion plus intensive en début de saison. Pendant la saison de paissance, il est donc nécessaire de surveiller la hauteur de l'herbe et d'ajuster la rotation afin d'éviter à tout prix la surpissance.

Il est possible de disposer d'une parcelle sacrifice, c'est-à-dire d'une partie dédiée pour alimenter les animaux temporairement et laisser ainsi les pâturages reprendre leur souffle. Le phénomène de la surpissance se produit lorsque les animaux sont laissés trop longtemps dans une parcelle et broutent les plantes situées trop près du sol. La surpissance est néfaste pour la repousse et la survie des plantes fourragères. Elle accroît les risques de parasitisme puisque les larves se trouvent majoritairement à la base de ces plantes. On peut se référer à l'[aide-mémoire sur la gestion intensive des pâturages](#) pour gérer la hauteur de l'herbe.

> À savoir : Les animaux doivent être retirés avant d'avoir consommé plus de 70 % des plantes de la parcelle et/ou une hauteur d'herbe résiduelle de 8 cm doit être gardée. Cela assure une surface foliaire pour générer la photosynthèse en vue de la croissance des plantes.

Pour bien définir la superficie à envisager, il faut en planifier la gestion. Le nombre de parcelles à prévoir peut être calculé en suivant la méthode proposée à la figure 1. Assurez-vous de faire preuve de réalisme dans ce calcul.

Lors de l'évaluation de la superficie, plusieurs paramètres doivent être pris en compte, notamment le nombre de bêtes et leur consommation – souvent évaluée en matière sèche (MS) –, le rendement des parcelles et le nombre de celles-ci.

Le tableau suivant permet de considérer tous les paramètres nécessaires à l'estimation de la superficie requise pour 50 brebis au pâturage dans le Bas-Saint-Laurent (exemple de rendement dans une région périphérique). Dans cet exemple, il faudrait prévoir 6,6 ha divisés en 11 parcelles de 0,6 ha.

Figure 1 Calcul du nombre de parcelles

$$\frac{\text{Période de repos (repousse de l'herbe)}}{\text{Nombre de jours de paissance}^2} + 1^1 \text{ Nombre de parcelles nécessaires}$$

¹ + 1 = Pour tenir compte de la parcelle déjà occupée par les animaux
² = Au moins trois jours de paissance dans chaque parcelle pour le troupeau dans cet exemple

Printemps (juin)
$\frac{15 \text{ jours de repos (repousse)}}{3 \text{ jours de paissance}} + 1 = 6 \text{ parcelles}$
Fin de l'été (août)
$\frac{30 \text{ jours de repos (repousse)}}{3 \text{ jours de paissance}} + 1 = 11 \text{ parcelles}$

Exemple d'un plan d'aménagement de pâturage en 11 parcelles

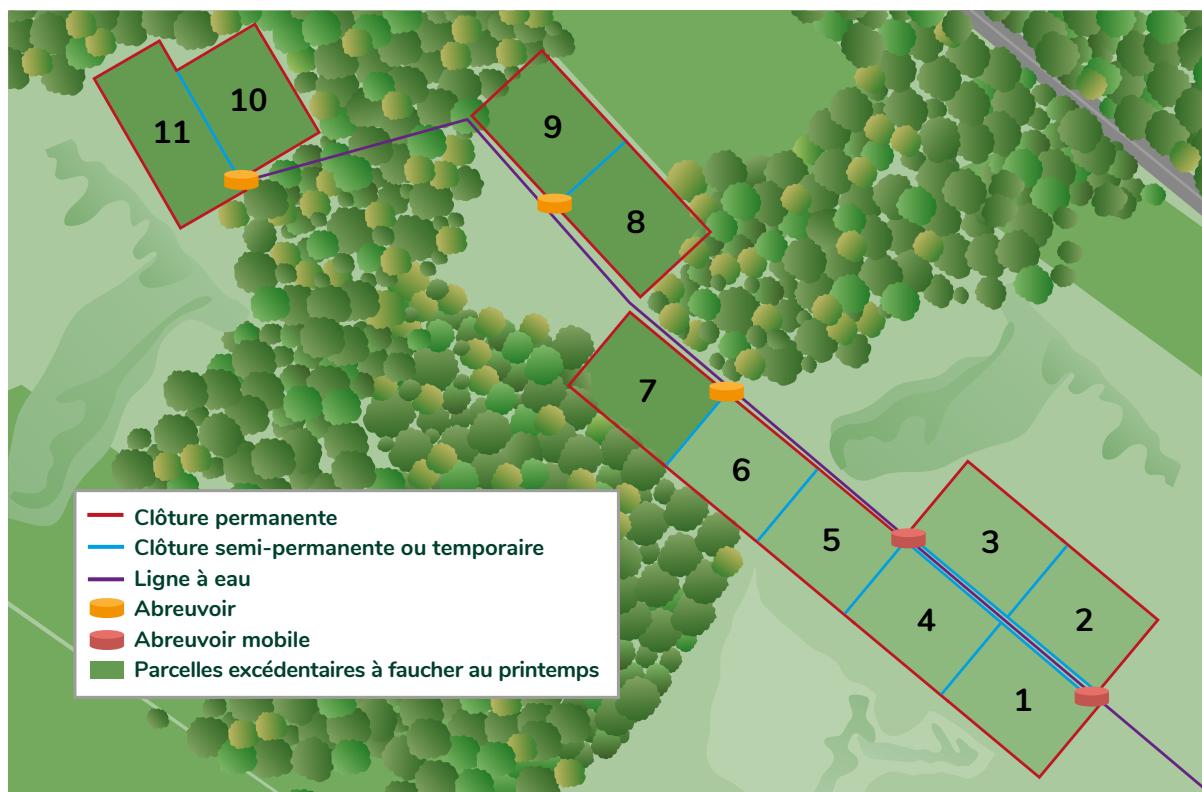


Tableau 1 Évaluation de la superficie pour 50 brebis au pâturage

	DONNÉES	EXEMPLES DE CALCULS
Nombre d'animaux	50 brebis	
Durée de la saison au pâturage ¹	120 jours	
Besoins d'une brebis	2 kg de MS/tête/jour ²	
Besoins totaux (MS)	12 000 kg	2 kg x 50 brebis x 120 jours = 12 000 kg de MS pour l'été (équivalent de 34 balles rondes)
Rendement moyen annuel (FADQ) ³	4 254 kg/ha ⁴ (85 % de MS) 3 616 kg/ha (100 % de MS)	4 254 kg/ha x 85/100 = 3 616 kg/ha
Efficacité du pâturage versus le mode de paissance ⁵	En bandes : 75 % En rotation : 60 % En continu : 40 %	Pâturage en rotation : 60 % de 3 616 = 2 170 kg de MS/ha
Superficie nécessaire au pâturage	Besoins/rendements 5,5 ha	12 000 kg de MS/2 170 kg de MS/ha = 5,5 ha
Ajout de 20 % de marge de sécurité	1,1 ha	5,5 ha x 20 % = 1,1 ha
Superficie totale nécessaire au pâturage	6,6 ha	5,5 ha + 1,1 ha = 6,6 ha
Nombre de parcelles	11, dont 6 utilisées en juin	Voir la figure 1
Superficie recommandée pour les parcelles	0,6 ha	6,6 ha/11 = 0,6 ha

- La durée de la saison de paissance varie selon plusieurs facteurs, par exemple la région ou la qualité du pâturage.
- Cela permet de couvrir avec simplicité les besoins de toutes les races. Pour plus de précision, il serait possible de considérer 1,79 % du poids vif moyen des brebis du troupeau.
- [Rendements de référence 2021 en assurance récolte \(fadq.qc.ca\)](#), à ajuster selon la région, l'année, l'état de la parcelle (drainage), les espèces fourragères, etc.
- Moyenne des rendements en foin dans la région du Bas-Saint-Laurent selon les rendements de référence 2021 de La Financière agricole du Québec (FADQ).
- Taux d'efficacité du pâturage, [Bovins performants au pâturage : y a-t-il une stratégie gagnante?](#), MAPAQ, 2016, page 24.

Les animaux doivent toujours consommer de l'herbe de qualité; cela maximise leurs performances. Lorsque les plantes ont atteint le stade de la maturité au début de l'épiaison, elles sont moins nutritives et appétentes, et les probabilités sont grandes que les animaux refusent de les manger. Si elles ne sont pas consommées, ces plantes matures resteront au champ, réduisant ainsi la qualité des fourrages disponibles pour les animaux. **Une fauche peut donc être avantageuse** afin de réduire ces pertes.

De plus, comme la croissance des plantes est particulièrement rapide en début d'été, il est parfois conseillé de prélever une coupe de foin sur les parcelles excédentaires en début de saison afin d'assurer une meilleure valeur nutritive des fourrages (voir plan d'aménagement en page 7). Une marge de manœuvre supplémentaire de 20 % pour la superficie accordée aux pâturages permet d'éviter la surpaissance et de respecter le temps de repos nécessaire aux plantes pour qu'elles refassent le plein d'énergie. En cas de surplus, une deuxième fauche mécanique sera toujours possible.

ÉTAPE 2 : PLANIFIER L'INSTALLATION DE CLÔTURES ET DE L'ÉLECTRICITÉ

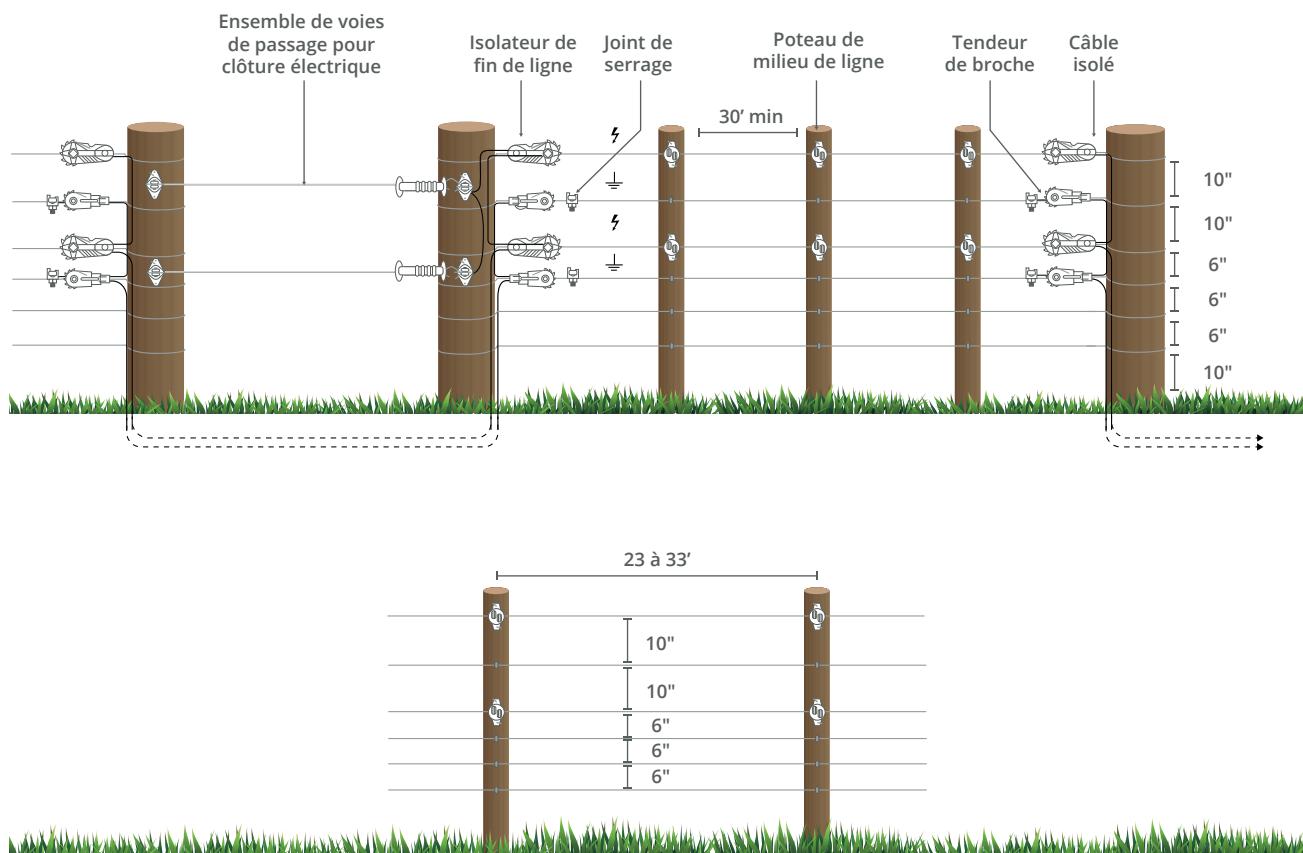
Clôture permanente

Il faut d'abord prévoir l'installation d'une clôture permanente sur tout le périmètre du pâturage en fonction de la superficie nécessaire. Cette clôture servira à garder les bêtes à l'intérieur, mais également à empêcher les prédateurs d'entrer. L'option d'une clôture carrelée est possible. Cependant, un choix plus économique et efficace est de fabriquer une clôture de périphérie à l'aide de fil métallique électrique sous **haute tension**.

En production ovine, il est recommandé d'installer une clôture de cinq brins dont les fils sont maintenus aux piquets de bois ou de métal par des isolateurs en plastique. Il existe plusieurs modèles d'isolateurs. Ce type de clôture devrait être fabriqué uniquement avec du fil métallique galvanisé de classe 3, à haute résistance, avec un calibre de 12,5 gauges. Comme le fil de nylon tressé est beaucoup moins conducteur sur une longue distance, il est généralement utilisé pour les subdivisions des parcelles. Lorsque la superficie est grande, des subdivisions permanentes sont préférables pour assurer une bonne conductivité électrique.



Exemples de clôture carrelée permanente



Référence : Clôture électrique, Gallagher

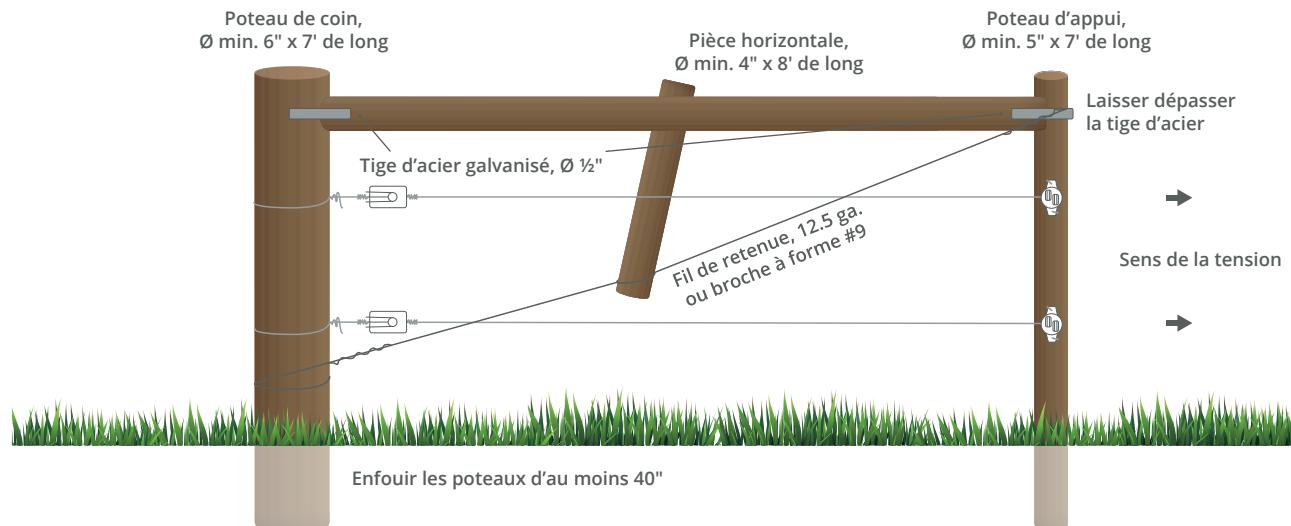
Veuillez noter que les deux schémas présentés ici constituent des exemples et ne sont pas à l'échelle.

La gauge est l'unité de mesure du diamètre du fil. Plus le chiffre est petit, plus le fil est gros et plus la solidité est grande ainsi que la conductivité électrique.

Dans une configuration haute tension, l'utilisation de coins renforcés, comme les **coins en « H »**, est indispensable. Ils permettent de solidifier la clôture et d'augmenter sa durabilité. L'utilisation de tendeurs est aussi fort utile pour raidir les fils. Dans les sections droites, on peut employer des pieux métalliques munis d'isolateurs adaptés. Avec un coût semblable à celui des piquets de bois, les pieux métalliques sont plus rapides à installer, mais plus conducteurs

si l'isolateur se brise.

ASSEMBLAGE EN « H » INSTALLÉ À L'EXTRÉMITÉ D'UNE LIGNE DE CLÔTURE



Source : MAPAQ, [L'électricité au service des clôtures | Industrie caprine – Agri-Réseau | Documents](#)

Ainsi, cette configuration peut permettre l'installation de poteaux tous les **30 pieds**. Il faut cependant être attentif aux zones plus basses que les autres sur le terrain et installer des piquets plus rapprochés, au besoin, afin que le fil ne se trouve jamais à plus de 10 cm du sol. Autrement, des animaux nuisibles pourraient s'introduire en dessous.

> À savoir : Le choix d'utiliser une clôture électrique et non du carrelage doit tenir compte du temps d'entretien nécessaire pour retirer la tension et abaisser les fils au sol en fin de saison. Il importe aussi de prévoir la remise en fonction au printemps suivant.

Il ne faut jamais enrouler le fil autour d'un isolateur pour le raidir, car le fil doit glisser dans les isolateurs pour absorber les coups.

Clôture semi-permanente

Dans un système de pâturage en rotation, les subdivisions peuvent être semi-permanentes. Cela signifie que les parcelles sont divisées avec des piquets de bois tout comme pour la clôture périphérique. Toutefois, la clôture semi-permanente permet d'utiliser uniquement trois brins de fil électrique plutôt que cinq, compte tenu du moindre risque de perdre des animaux. Les parcelles seront ainsi clairement délimitées, ce qui peut aider à la conceptualisation de la régie des animaux et favoriser l'adoption d'une bonne rotation des parcelles. Cependant, cela n'offre pas autant de flexibilité que le pâturage en bandes avec uniquement des clôtures temporaires.



Clôture électrique temporaire

La clôture électrique temporaire peut être une option pour la division des parcelles à court terme. Elle permet de vérifier si la superficie estimée est adéquate avant d'installer une clôture permanente avec des piquets de bois. Ce type de clôture aide aussi à introduire la gestion en bandes dans les parcelles prévues pour une rotation, c'est-à-dire de subdiviser la parcelle de trois jours en petites parcelles pour chaque journée.

Pour ce type d'installation, il est recommandé d'utiliser du fil de nylon tressé monté sur des moulinets avec des piquets temporaires en plastique ou en fibre de verre ou des filets électriques. Il faut prévoir le bon nombre d'enrouleurs ou de filets électriques afin de bien subdiviser la parcelle selon le nombre de groupes, tout en assurant une certaine efficacité pour le déplacement des animaux.

La clôture temporaire doit être facile à déplacer et permettre d'ajuster la superficie offerte en fonction du rendement en herbe. De plus, l'option du filet mobile apporte une flexibilité supplémentaire en offrant, par exemple, la possibilité de clôturer une petite parcelle dans un champ qui n'était pas initialement destiné au pâturage.



Clôture permanente avec fil électrique



Clôture temporaire avec filets

Électrification

Pour l'obtention d'un circuit sous tension, le courant doit partir d'une borne positive (électrificateur) et se rendre à une borne négative (mise à la terre). La borne positive est branchée aux fils de la clôture et des impulsions électriques sont transmises le long de la clôture.

La puissance d'un électrificateur s'exprime en volts. Pour les ovins, une tension minimale de 4 000 volts est recommandée à cause de l'isolation de la laine des moutons. La recommandation est de 5 000 volts pour les entreprises les plus à risque de prédation. Les électrificateurs branchés sur le courant domestique (120 volts) présentent un meilleur rapport puissance-prix d'acquisition et offrent les modèles les plus puissants.

Il existe des électrificateurs portatifs, qui sont alimentés par des batteries en combinaison ou non avec des panneaux solaires. Ils ont l'avantage de pouvoir être déplacés sans contrainte d'un champ à l'autre. Il faut s'assurer cependant que la longueur du fil électrique à mettre sous tension respecte la capacité de l'électrificateur. En général, la puissance d'un joule minimum pour 1,6 km (1 mille) de fil doit être fournie.

Isolateurs

Pour la clôture permanente, il est préférable d'utiliser des isolateurs en polycarbonate de bonne qualité. Les modèles à deux vis ou à clous sont plus solides que les autres et le fil risque moins d'être en contact avec la vis ou le clou si l'isolateur se brise.

Mise à la terre

L'efficacité de la clôture dépend du choix de l'électrificateur et de sa puissance, mais particulièrement de la qualité de la mise à la terre. Ainsi, il faut prévoir au moins **trois tiges** d'acier galvanisé d'un minimum de **6 pieds** plantées dans un **endroit humide**. Le fil reliant l'électrificateur aux tiges de mise à la terre doit être solidement fixé sur celles-ci à l'aide de collets de serrage.

Il ne faut jamais utiliser de fil électrique résidentiel (en cuivre) pour relier l'électrificateur et les tiges de mise à la terre, car cela crée davantage d'oxydation et réduit la qualité du contact.

Hormis une rupture des fils, la majorité des problèmes de puissance sur un réseau de clôtures électriques sont liés à la mise à la terre. Pour plus d'information, consultez la présentation [L'électricité au service des clôtures](#) ainsi que le feuillet [La construction d'une clôture électrique permanente](#).

Vérification du courant

Un tensiomètre adapté à une clôture électrique est un outil essentiel pour vérifier la perte de courant sur les fils. Une valeur d'ampérage située le plus près possible de zéro est recherchée. L'ampérage désigne la présence de courant électrique et se mesure en ampères. Cette valeur peut varier en fonction de la longueur de la clôture, des matériaux, etc.

> **À savoir :** Le débroussaillage sous le fil électrique diminue les pertes de courant causées par le contact de l'herbe.

ÉTAPE 3 : PRÉVOIR UN BON SYSTÈME D'ABREUVEMENT

Un ovin adulte peut consommer jusqu'à 14 litres d'eau par jour en été. Il importe donc de prévoir un bon système d'abreuvement pour fournir de l'eau de qualité, en quantité suffisante et facilement accessible dans chaque parcelle. Le choix du système d'approvisionnement en eau doit prendre en considération le nombre d'ovins, le stade de production, les conditions saisonnières, la configuration du terrain et des parcelles, la nature et la proximité des sources d'eau, les équipements en place et ceux à ajouter de même que la disponibilité des ressources (argent, temps).

Pour un groupe de 50 brebis, le besoin en eau potable durant la saison de pâturage pourrait être évalué à 700 litres par jour.

Un bon réseau d'abreuvement au pâturage se conçoit en deux phases :

1. Calculer le débit du système d'approvisionnement en fonction de la proximité d'une source d'eau et de la dimension du bassin.

Le besoin journalier en eau devrait être comblé en quatre heures de pompage. On vise un réservoir pouvant satisfaire au moins 25 % du besoin en eau du troupeau et accueillir 10 % des animaux du groupe en même temps. Pour 50 brebis, il s'agirait donc d'un réservoir de 175 litres accessible à 5 animaux au même moment. Il faut également prévoir la taille du tuyau en considérant la topographie du terrain, la pression, les pertes de charge, la distance à parcourir et les agrandissements futurs. Des [chartes de calcul](#) sont disponibles (en anglais seulement), mais il est fortement conseillé de demander l'aide d'un professionnel pour éviter un mauvais investissement.

Évitez que les bassins se vident et ne puissent se remplir avant d'avoir satisfait tous les animaux.

La distance d'accès au point d'eau doit être de moins de 200 m. Au-delà d'une certaine distance du point d'abreuvement, les animaux dominés n'ont pas le temps de boire avant que les animaux dominants repartent pâturer. Cela s'explique par la grégarité des ovins, soit le fait qu'ils imitent et suivent leurs congénères.

2. Choisir les bons équipements

On doit choisir un bassin dont le type et la taille permettent un nettoyage et des déplacements aisés au besoin. La hauteur doit également être adéquate pour l'espèce ovine. De plus, il faut prévoir la tuyauterie, la pompe et la quincaillerie nécessaires. Les tuyaux utilisés sont généralement en plastique (polyéthylène haute densité [PEHD] ou PVC). Ils peuvent être posés à la surface du sol pour les systèmes portables ou être enterrés pour les systèmes fixes ou ceux fonctionnant par temps froid.



Source : Centre interrégional d'information et de recherche en production ovine

Pour une utilisation hors sol, optez pour un tuyau opaque résistant aux rayons ultraviolets (UV). Il est également recommandé que le tuyau longe une clôture afin d'être protégé du piétinement des animaux et d'être légèrement recouvert d'herbe pour le maintien de la fraîcheur de l'eau. La conception du système d'abreuvement et la quincaillerie utilisée doivent convenir aux conditions climatiques du Québec, donc être faciles à vidanger et résister au froid.

De plus, l'installation de plusieurs valves facilite l'entretien ou la réparation de la ligne à eau.

Bien qu'il soit plus coûteux qu'une autre méthode, l'enfouissement des conduites prolonge la vie du tuyau, assure une eau plus fraîche en été et offre une meilleure protection contre le gel tard en saison.

L'idéal est que l'eau se déplace par gravité, mais l'utilisation d'une pompe est souvent requise. Outre l'électricité, de bons systèmes fonctionnent à l'énergie éolienne ou solaire. La présence d'une source d'eau à proximité peut également permettre l'utilisation d'un bâlier hydraulique. Dans tous les cas, il est important de valider l'efficacité et la fiabilité des différentes possibilités.

Bien que les conduites représentent souvent le moyen le plus fiable et le plus rapide d'acheminer l'eau vers les animaux, il arrive qu'il soit difficile à mettre en œuvre en raison de l'éloignement, du coût, etc. Une autre option est l'utilisation de réservoirs et de bassins mobiles qui peuvent être remplis à la ferme ou être approvisionnés en eau par des sources situées à proximité, à l'aide d'une pompe à essence ou fonctionnant à l'énergie solaire.

L'accès des animaux à un cours d'eau, à un lac ou à un étang est interdit.



Réservoir acéricole sur remorque



Bassin à flotte



Citerne d'eau portative

Comme pour la clôture, le système d'approvisionnement en eau nécessite d'être entretenu. Il est essentiel de maintenir les abreuvoirs propres en les vidant régulièrement, mais aussi en les nettoyant avec un jet à haute pression ou une brosse ainsi que des produits désinfectants. L'eau stagnante doit être évitée dans le bassin et la tuyauterie, car elle est source de streptocoques fécaux, de larves de parasites et d'algues.

ÉTAPE 4 : OFFRIR DES ABRIS

Le [Code de pratiques pour le soin et la manipulation des moutons](#) exige d'offrir de l'ombre aux ovins qui pâturent lors de fortes chaleurs. Cette ombre peut être fournie par un abri naturel ou fabriqué. En tenant compte de l'environnement, on peut valoriser les **abris naturels** ou potentiellement offerts par des infrastructures de l'entreprise.



Abri au pâturage



Haie brise-vent naturelle

L'aménagement de haies brise-vent est une bonne solution pour protéger les cultures et les animaux ainsi qu'accroître la biodiversité. Le fait d'offrir de l'ombre protège des rayons du soleil et réduit le stress thermique. Cela améliore également le confort des animaux et leur production. Il est généralement recommandé d'offrir de 1 à 1,5 mètre carré d'espace à l'ombre par ovin (de 10 à 15 pieds carrés). Les abris mis en place ne devraient pas nuire à une bonne circulation de l'air, car le vent diminue le stress thermique en période chaude.

Un lieu situé à l'ombre devient souvent un point de rassemblement, dont les conséquences sont la dégradation de la végétation et l'accroissement des risques sanitaires (piétin).

ÉTAPE 5 : LIMITER LA PRÉDATION

Les ovins sont particulièrement affectés par la prédation au Québec, pour laquelle il n'existe malheureusement aucune solution miracle au pâturage. Plusieurs méthodes peuvent être combinées pour lutter contre la prédation. À vrai dire, l'utilisation d'une seule méthode s'avère peu efficace. Il est recommandé de disposer d'une clôture bien électrifiée à laquelle on jumelle l'une des options suivantes :

- ▶ Un lama;
- ▶ Un âne;
- ▶ Un chien gardien de troupeau (ex. : montagne des Pyrénées);
- ▶ Des défenses artificielles (ex. : émetteur de bruit, de lumière ou d'ultrasons), etc.

Les lamas demandent très peu d'entretien et sont de bons défenseurs de troupeaux. Un seul lama est nécessaire pour un groupe de brebis et il doit rester avec celui-ci en permanence pour être efficace.

L'âne requiert plus d'entretien et s'apparente davantage au cheval. Les chiens gardiens de troupeaux, lorsqu'ils sont bien dressés, s'avèrent aussi très efficaces. L'[élevage du chien](#) est toutefois coûteux. Le rapport est d'environ 1 chien pour 100 brebis.

Les défenses artificielles sont des systèmes coûteux, mais qui nécessitent peu d'entretien régulier. Malheureusement, leur efficacité ne semble pas perdurer, car les prédateurs s'y habituent et en viennent à ne plus les craindre.

Par ailleurs, les risques de préation sont diminués si les animaux vont au pâturage le jour seulement.



Utilisation du lama



Utilisation du chien gardien de troupeau



Utilisation de lâne

ÉTAPE 6 : GÉRER LE PARASITISME

Pour limiter les impacts sur la santé et la performance du troupeau, la gestion du parasitisme est incontournable. Bien que certaines pratiques déjà mentionnées réduisent les risques à cet égard, la gestion du parasitisme est un sujet complexe et doit inclure la collaboration du vétérinaire praticien.

Pour plus d'information, le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) présente divers [outils permettant de mieux comprendre et gérer le parasitisme](#).

ÉTAPE 7 : CHOISIR LES PLANTES FOURRAGÈRES

Il est suggéré d'entamer la paissance avec les espèces de plantes déjà en place, à moins d'avis contraire. Si la productivité n'est pas au rendez-vous, on doit miser sur le semis et le bon entretien des parcelles pour améliorer la qualité des pâturages. Les espèces fourragères à planter doivent être choisies en considérant le pH, la fertilité et le drainage du sol ainsi que leur tolérance au piétinement et à la paissance.

Les légumineuses (trèfle blanc, trèfle rouge, luzerne et lotier) sont des plantes très intéressantes à intégrer dans les pâturages parce qu'elles fixent l'azote, qui est ensuite utilisé par les graminées, et sont généralement riches en protéines. Leur proportion doit être inférieure à 30 % étant donné les risques de météorisation (ballonnement). Le trèfle blanc et le lotier sont à privilégier.



Trèfle blanc



Pâturage comportant différentes variétés de trèfle

Le risque de météorisation peut être réduit en évitant la surpissance et en favorisant les changements de parcelles en fin de journée afin de prévenir la rosée sur les feuilles. Il est préférable d'éviter le trèfle rouge en période d'accouplement à cause des phytoestrogènes, qui pourraient affecter la fertilité des ovins.

> **À retenir :** l'observation des plantes fourragères est la clé de la réussite. De plus, la qualité des pâtures se peaufine avec l'expérience.

CONCLUSION

Ce guide fournit les outils nécessaires pour mettre en place une régie ovine sous pâturage une étape à la fois. L'important est de bien s'entourer et de participer aux différentes initiatives (colloque, cohorte, atelier, etc.) sur le sujet.

Des conseillers spécialisés peuvent vous guider lors de l'élaboration du plan de pâturage, y compris le système d'abreuvement, et vous accompagner dans la régie des plantes fourragères. Les conseillers du MAPAQ sont disponibles pour soutenir les différents projets. Ils peuvent fournir des outils et de l'information sur l'aide financière pouvant être offerte dans ce domaine.

RÉFÉRENCES UTILES

Performances au pâturage en production ovine... une question de régie!, CEPOQ, 2023

[Présentation PowerPoint \(cepoq.com\)](http://cepoq.com)

Produire du lait au pâturage - Guide pratique pour l'éleveur biologique, Lactanet, 2024

[Produire du lait au pâturage - Guide pratique pour l'éleveur biologique](#)

Un guide pour développer son système de pâturage, Pasture Planner, 2017 (en anglais)

[Pasture Planner \(beefresearch.ca\)](http://beefresearch.ca)

Bovins performants au pâturage : y a-t-il une stratégie gagnante ?

[Présentation PowerPoint \(MAPAQ, 2016\)](#)

Gestion avant-gardiste des pâturages, cours en ligne

[Gestion avant-gardiste des pâturages \(français\) – Canadian Forage and Grassland Association \(canadianfga.ca\)](#)

La culture des pâturages, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario, 2015

[Publication 19 – La culture des pâturages](#)

Guide *L'abreuvement au pâturage, c'est maintenant!*, Herbe et fourrages Centre, 2016

[Guide d'abreuvement](#)

Pompes et systèmes d'abreuvement dans les pâturages en production bovine, MAPAQ, 2007 (traduction)

[Document_109810.pdf](#)

Pasture Pipeline Design, Agri-Facts, Agdex 716, Alberta, 2020 (en anglais)

[Pasture Pipeline Design.pmd](#)

Matériel vidéo

- ▶ [Enregistrements des conférences tenues lors des Journées des élevages au pâturage](#)
- ▶ [Webinaire INPACQ Pâturages à la ferme - Les productions bovine et ovine et les défis au pâturage](#)

*Agriculture, Pêches
et Alimentation*

Québec



25-0058